



**FEDERATION CGT DE LA SANTE  
ET DE L'ACTION SOCIALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Les ordres, même gratuits les salarié-es et la CGT n'en veulent pas !**

A l'heure actuelle, le Gouvernement communique sur le montant de la cotisation à l'Ordre Infirmier (IDE). Mais, Madame BERRA et Monsieur BERTRAND, plutôt que dépenser votre énergie à persuader l'ordre infirmier de baisser le tarif de la cotisation, qu'il a fixé lui-même, vous devriez plutôt mettre fin aux ordres professionnels et, ainsi, répondre aux attentes d'une très large majorité des personnels concernés.

L'ordre IDE ne recueille que 10 % d'adhérents, c'est un désaveu collectif de l'ensemble d'une profession. De plus, ces ordres professionnels, très coûteux, ont fait la preuve de leur inutilité. En aucun cas, ils ne répondent aux aspirations et aux besoins des professionnels.

Pour les IDE, comme pour les autres professions ayant un ordre : « l'ordre même gratuit, les salariés n'en veulent pas ! »

La profession infirmière ne peut pas être organisée par une structure privée (exerçant des missions de service public), sans contrôle de l'Etat, garant de toutes les évolutions de santé.

Il y a quelques jours, au sujet des ordres professionnels, la secrétaire d'Etat à la Santé a évoqué qu'il fallait laisser travailler tranquillement les salariés. La CGT a les solutions : « supprimer les ordres », mais aussi : améliorer les conditions de travail, améliorer la reconnaissance professionnelle, notamment par de véritables augmentations de salaire, reconnaissance de la pénibilité et suppression du droit d'option pour les IDE qui génère beaucoup de stress chez les professionnels, car ils n'ont pas toutes les cartes en main pour un choix éclairé et refusent massivement ce chantage odieux.

N. 141

**Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex**

Montreuil, le 3 mars 2011

Tél : 01 48 18 20 98  
Fax : 01 48 57 56 22  
E-Mail :  
com@sante.cgt.fr